

Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques

ATTESTATION

Je soussigné,, en qualité de maître-nageur sauveteur ou Brevet d'État d'Éducateur Sportif certifie que:

..... a réussi le test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques en accueil de loisirs et séjours de vacances :

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Nager sur le ventre pendant vingt mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Test réalisé : Sans brassière

Avec brassière

Le..... à



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Direction départementale
de la cohésion sociale**

Signature

Référence juridique : arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du code de l'action sociale et des familles NOR :
MENV1221832A